

Christian PATRIA

*Oise (4^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Devenu député le 20 juillet 2007 [J.O. du 21 juillet 2007]

N'appartient à aucun groupe [J.O. du 21 juillet 2007]

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 24 juillet 2007]

NOMINATION

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [J.O. du 28 juillet 2007]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE*QUESTION AU GOUVERNEMENT*

Sécurité publique. Sécurité des biens et des personnes. Transports en commun [4 décembre 2007] (p. 4912)

DÉBATS

Proposition de loi n° 349 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines ou parcs d'attraction

PREMIÈRE LECTURE**Discussion des articles [12 décembre 2007] (p. 5300)**

Article 1er (obligation générale de sécurité pour les manèges, machines et installations)

Son amendement n° 8 : adopté (p. 5301)

Article 2 (institution de contrôles techniques obligatoires par des organismes agréés par l'Etat)

Ses amendements n° 9 et 10 (p. 5301 et s.)